



À l'unisson pour notre population

Bulletin d'information du réseau local de Drummond

Année 2009 N° 1
4 février

Le réseau local a le mandat de s'attaquer aux problématiques de santé et de bien-être prioritaires concernant la population de Drummond et ce, par la réalisation de « projets cliniques ».

L'avancement des projets

Vous trouverez dans ce numéro l'état d'avancement des travaux concernant deux cibles cliniques. Nous poursuivrons dans les prochaines semaines cette série de bulletins afin de vous faire apprécier le travail de chacune des équipes.

PROJET CLINIQUE « ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE »



Agir sur la problématique de la négligence

Chargée de projet : M^{me} Nathalie Magnan, directrice Programmes famille, santé publique et santé mentale
Responsable : M^{me} Ginette Lévesque, chef de programme 0-5 ans et santé publique

Visées :

- *Assurer une intervention concertée sur le territoire.*
- *Renforcer les liens entre les partenaires pour procurer un meilleur suivi des personnes et un meilleur partage des informations.*



Mme Josée Allard, Programme 6-18 ans, CSSS Drummond
Mme Maryse Crevier, Centre jeunesse, 0-10 ans
Mme Françoise Dumais, Maison de la Famille Drummond inc.
Mme Julie Émond, Périnatalité, CSSS Drummond
Mme Ginette Lévesque, chef de programme 0-5 ans et santé publique, CSSS Drummond

Mme Marie-Élaine Marion, CPE Fardoche
Mme Martine Picard, Périnatalité, CSSS Drummond
Mme Bianca Sévigny, CDC Drummond
Mme Josée Rivard, Comm. scol. des Chênes
Mme Nathalie Trinquet, Centre de réadaptation InterVal
Mme Lyne Allaire, Rendez-vous familial de Saint-Nicéphore

Objectif 1 : Partager le cadre des bonnes pratiques

L'équipe avait comme premier objectif de se donner une définition commune de la négligence et surtout, d'identifier quels étaient les moyens optimaux et éprouvés pour intervenir efficacement face à cette problématique. Dans les dernières années, un cadre de référence régional a été produit par un comité d'experts, intitulé « Faire la courte échelle ». Ce cadre définit de façon spécifique quelle est l'offre de services idéale et quelles sont les responsabilités de chacun dans une offre de services intégrée. L'équipe a donc convenu de prendre en compte cet important repère dans ses travaux.

Objectif 2 : Répertoire des services du territoire

En partant de la logique du continuum tracé par « Faire la courte échelle », l'équipe a déterminé où en était le territoire par rapport à chaque volet présenté dans le cadre de référence.

suite au verso...

Produit par :
Guylaine Leclerc, conseillère en communication et
Karine Alié, conseillère en développement organisationnel
CSSS DRUMMOND

MEMBRES DE LA TABLE DE CONCERTATION TERRITORIALE

- M. François Deschênes
- Centre jeunesse Mauricie Centre-du-Québec
- M. Michel Boutet
- Centre de services en déficience intellectuelle
- M^{me} France Fortin
- Centre de réadaptation en déficience physique (InterVal)
- M. Pierre Bourassa
- Domrémy
- M^{me} Lyse Gauthier
- Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
- M. Francis Piché
- CSSS de l'Énergie
- D^{re} Claire Charron
- Médecins généralistes
- D^r Sébastien Bathalon
- Médecins spécialistes
- M. Sylvain St-Onge
- Organismes communautaires
- M. Denis Alie
- Entreprises d'économie sociale
- M^{me} Jocelyne Cloutier
- Pharmacies
- M^{me} Carole Léger
- Ressources non institutionnelles
- Ressources privées
Vacant
- Centre de santé et de services sociaux Drummond
- M. Nagui Habashi
- M. Michel Doyon
- M^{me} Lyse Garant
- M^{me} Nathalie Magnan
- M^{me} Nathalie Boisvert
- D^r Luc Gilbert

Objectif 3 : Identifier les écarts du territoire

La table de travail a ensuite identifié plusieurs écarts pouvant être regroupés en deux grandes catégories.

Premièrement, les écarts par rapport à la réponse aux besoins des familles. Parmi les éléments qui ont été étudiés, soulignons le délai pour que le parent accède aux services, l'absence de réponse adaptée aux besoins particuliers des jeunes familles (jeunes mères), le manque de moyens pour rejoindre la famille en besoin et arriver à briser son isolement.

Deuxièmement, les écarts par rapport à la constitution d'un réseau fort qui permettrait d'intervenir efficacement sur la problématique complexe de la négligence. Notons, entre autres, la difficulté à identifier une personne ressource dans les différents organismes, la difficulté d'arrimage entre partenaires, une carence en ce qui concerne la formation et les outils communs.

Les suites...

Les travaux de la table de travail, incluant la liste des écarts identifiés, seront soumis au *comité de coordination jeunesse*, pour définir les priorités d'action à mettre en place. Ce comité regroupe plusieurs représentants et gestionnaires d'organismes du territoire et est actif depuis plusieurs années. Le comité de coordination jeunesse prévoit étudier le dossier au cours du mois de mars.



Les membres de la table en pleine session de travail.

